

Procès-verbal de la 454^e séance de la Commission des affaires étudiantes
tenue le 2 octobre 2025, à 9 h dans la salle 1682 du pavillon Jeanne-Lapointe

Personnes présentes :

Mme Pascale Bédard, FSS
Mme Najat Bhiry, présidente
Mme Marie-Renée Blanchet, FESP, invitée
Mme Mahité Breton, secrétaire
Mme Geneviève Champoux, directrice des services aux étudiants
Mme Olga Chernyak, CADEUL
Mme Pénélope Daignault, FLSH
M. Michel De Waele, représentant de la vice-rectrice aux études et aux affaires étudiantes
Mme Éléonore Ferland, CADEUL
Mme Kellyane Garneau, CADEUL
M. Louis-Vincent Grand'Maison, AEIÉS
Mme Evelyne Guay, chargée d'enseignement
Mme Jocelyne Kiss, FAAAD
M. Pierre Leclerc, FMED
Mme Nancy Mouradian, FMD
Mme Émilie Saulnier-Talbot, FSG

La séance débute à 9 h 03 sous la présidence de Najat Bhiry.

1. Bienvenue

Le quorum est constaté.

2. Adoption de l'ordre du jour de la 454e séance

L'ordre du jour suivant est soumis à l'adoption :

1. 9h - Bienvenue;
2. 9h05 - Adoption de l'ordre du jour de la 454^e séance;
3. 9h10 - Adoption du procès-verbal de la 453^e séance du 1^{er} mai 2025 et retour sur les affaires en découlant, s'il y a lieu;
4. 9h20 - Résumé des travaux de la rencontre du comité de travail du 18 septembre 2025, informations de la présidente, informations et questions des membres;
5. 9h35 - Approbation des règles de fonctionnement de la Commission des affaires étudiantes;
6. 9h45 - Approbation du rapport d'activité 2024-2025 de la Commission des affaires étudiantes;
7. 10h00- Pause;
8. 10h15 - Avis 2024-2025 : discussion sur la formation des étudiantes et étudiants aux SIAG;
9. 11h50 - Varia;
10. 12h - Levée de la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de la 453e séance du 1^{er} mai 2025 et retour sur les affaires en découlant, s'il y a lieu

Le procès-verbal de la séance 1^{er} mai 2025 est soumis à l'adoption. Il est adopté à l'unanimité.

4. Affaires découlant des procès-verbaux, informations de la présidente, informations et questions des membres;

Un suivi est présenté concernant les décisions prises lors de la réunion précédente.

L'annonce de la mise sur pied d'un Forum permanent sur l'IA ([L'intelligence artificielle au cœur de l'année universitaire](#)) est évoquée. René Lacroix, vice-recteur aux infrastructures et à la transformation, est à la tête de ce forum qui aura pour mandat de proposer une feuille de route sur trois ans aux instances universitaires. Il est convenu de chercher davantage d'information sur ce forum.

Les membres prennent acte des informations transmises.

5. Approbation des règles de fonctionnement de la Commission des affaires étudiantes

Les règles de fonctionnement sont soumises à l'approbation. Elles sont approuvées à l'unanimité, y compris l'annexe 1 portant sur la répartition des membres du corps professoral au sein de la Commission des affaires étudiantes. Cette répartition demeure inchangée par rapport aux anciens Statuts.

6. Approbation du rapport d'activité 2024-2025 de la Commission des affaires étudiantes

Le rapport d'activités est soumis à l'approbation des membres. Il est approuvé à l'unanimité.

7. Pause

8. Avis 2024-2025 : discussion sur la formation des étudiantes et étudiants aux SIAG

Une discussion sur la formation des étudiantes et étudiants aux systèmes d'intelligence artificielle (SIAG) est proposée. Les documents suivants servent de base à la discussion :

Gouvernement du Québec, ministère de l'Enseignement supérieur (2025). Intégration responsable de l'intelligence artificielle dans les établissements d'enseignement supérieur : repères et bonnes pratiques.

Langlois, L., Morin-Bertrand, F.-A., Pagé, B., Paquin, D., Dermakar, S., Sabourin Laflamme, A., Bruneault, F., Meyer, F., Piché, S., Bhiry, N., Breton, M., Brodeur, M. et Bégin, L. (2025). La parole aux milieux collégial et universitaire: réflexions et résultats d'enquêtes sur l'IA générative. Obvia.
<https://doi.org/10.61737/YVWZ8573>

9. Varia

Le mandat prospectif est discuté. Le rôle central de la précarité financière des étudiantes et étudiants, qui touche directement plusieurs axes du mandat, est souligné et devra se retrouver au cœur des travaux de la Commission.

En outre, il est suggéré d'adapter les axes d'évolution pour inclure les étudiantes et étudiants parents et proches aidants, et de se laisser la possibilité d'explorer d'autres profils que ceux qui sont mentionnés en 2021.

L'accroissement du nombre de changements de programme est mentionné comme donnée intéressante à interroger.

Les étudiantes et étudiants étrangers doivent également être pris en compte dans l'évolution des profils, car leur nombre influence grandement la vie universitaire.

10. Levée de la séance

La séance est levée à 12 h 05



Mahité Breton,
Secrétaire



Najat Bhiry,
Présidente

Le 2 octobre 2025